

2. La maison *Voyages Claude Michel*, la Compagnie générale transatlantique et la *Home Lines*.

3. Rien, puisque les trois commanditaires acquitteront tous les frais de la tournée.

\*REPORTAGE ÉLECTORAL DE RADIO-CANADA  
DANS BURNABY-COQUITLAM

Question n° 446—M. Marcoux:

1. La Société Radio-Canada a-t-elle envoyé une équipe en Colombie-Britannique pour assurer le reportage du résultat des élections dans Burnaby-Coquitlam, le 22 octobre dernier? Dans le cas de l'affirmative, de combien de membres se composait cette équipe?

2. Quel est le nom du commanditaire qui a pris à sa charge les dépenses de cette émission?

3. Quelles sommes la Société Radio-Canada a-t-elle prises à sa charge?

L'hon. M. Halpenny:

La Société Radio-Canada me communique les renseignements suivants:

1. Un journaliste et un opérateur du personnel de Vancouver ont assuré ce reportage.

2. Sans commanditaire.

3. On n'estime pas dans l'intérêt public de divulguer les renseignements relatifs au coût de l'émission car cette communication serait nuisible à la Société du point de vue de la concurrence.

\*LE PLAN DE COLOMBO ET LES INTERPRÈTES  
CANADIENS

Question n° 447—M. Marcoux:

1. Quel pays défraie les dépenses des fonctionnaires canadiens, c'est-à-dire les interprètes, qui assistent aux séances internationales relatives au Plan de Colombo?

2. Quel est le montant approximatif de ces dépenses?

3. La diminution de l'apport du Canada au Plan de Colombo prévoit-elle, à cause des restrictions budgétaires, l'abolition des services de ces interprètes? Dans le cas de l'affirmative, le gouvernement se propose-t-il de faire appel à des fonctionnaires bilingues en vue de réduire les dépenses?

Le très hon. M. Diefenbaker:

1. Le pays qui reçoit, c'est-à-dire l'Australie.

2. Le voyage aller et retour et une indemnité journalière de \$16.

3. Ne s'applique pas.

\*LA BOMBE D'EXERCICE F-104

Question n° 448—M. Hellyer:

1. A-t-on adjugé un contrat pour une bombe d'exercice destinée au F-104? Dans le cas de l'affirmative, combien de bombes a-t-on commandées et quel est le coût de ces bombes?

2. Cette bombe peut-elle être munie d'une ogive nucléaire?

L'hon. M. Harkness:

1. Oui; 54,626 au prix de \$1,295,136.

2. Non.

SERVICE NATIONAL DE PLACEMENT

Question n° 452—M. Orlikow:

1. Combien de travailleurs ont trouvé de l'emploi grâce au Service national de placement, durant les années 1959, 1960 et 1961?

2. Combien de ces travailleurs ont obtenu un emploi intermédiaire ou temporaire?

3. Combien de ceux qui avaient obtenu des emplois temporaires ont été subséquemment rappelés par leurs anciens employeurs?

4. Combien de ceux qui ont été rappelés par leurs anciens employeurs ont été engagés de nouveau par ordre d'ancienneté?

5. Combien de ceux qui ont été rappelés étaient inscrits sur les listes fournies au Service national de placement a) par les employeurs, b) par les syndicats ouvriers, c) par les services agricoles fédéraux-provinciaux, d) par d'autres organismes?

6. Quels étaient les noms de ces organismes?

7. La ligne de conduite du gouvernement prévoit-elle que l'on fasse appel au Service national de placement lorsqu'il s'agit de rappeler des travailleurs auprès de leurs anciens employeurs, accordant à ces travailleurs la priorité sur d'autres qui, de compétence égale, sont inscrits en vue de trouver de l'emploi?

Réponse de M. Hales:

1. Les travailleurs qui ont trouvé un emploi se répartissent ainsi: 1959—986,073, 1960—958,300, 1961—1,119,862.

2. Ceux qui ont obtenu un emploi intermédiaire ou temporaire se répartissent ainsi: 1959—256,415, 1960—249,613, 1961—292,695.

3, 4, 5 et 6. Les dossiers du Service national de placement ne renferment pas ces renseignements.

7. Lorsque les employeurs nomment les travailleurs qu'ils désirent rappeler, le Service national de placement informe ces derniers de la possibilité de reprendre leur ancien emploi; on procède ainsi sans inviter d'autres travailleurs inscrits qui se cherchent un emploi.

FORMATION PROFESSIONNELLE

Question n° 456—M. Berger:

1. Depuis le 31 mars 1962, combien de chômeurs se sont inscrits aux cours de formation professionnelle en vertu de l'accord sur la formation technique et professionnelle et quel était le nombre a) d'hommes, b) de femmes?

2. Sur le nombre des chômeurs inscrits, combien suivent encore ces cours et, parmi ceux-ci, 1) combien a) d'hommes, b) de femmes, ont terminé ces cours, 2) combien a) d'hommes, b) de femmes, ont failli aux examens?

3. Combien a) d'hommes, b) de femmes, ont obtenu un emploi depuis qu'ils ont terminé ces cours?

Réponse de M. Hales:

1. Chômeurs inscrits à des cours de formation professionnelle: a) 11,114, b) 5,190, total 16,334.

2. Nombre de ceux qui suivent encore les cours de formation: a) 2,230, b) 1,913, total 4,143.